



En raison de la fête communale la mairie sera fermée le **Lundi 28 septembre** toute la journée.

Les « **chèques attraction foraine** » offerts par la Municipalité seront distribués aux écoles (primaires et maternelle) le **Vendredi 25 septembre**. Ils seront valables sur toutes les attractions foraines (manèges, jeux, stands, confiserie, ...) et utilisables **pendant toute la durée de la fête communale**.



□ Relevé d'index des compteurs d'eau

Noréade, la régie du SIDEN-SIAN nous informe que les relevés d'index des compteurs d'eau auront lieu du **17 septembre au 24 septembre 2020**.

□ Bibliothèque Municipale

Réouverture de la bibliothèque municipale le **Mercredi 23 septembre 2020**.

□ Indemnités fournitures scolaires

En vue de bénéficier de l'indemnité communale pour fournitures scolaires pour les enfants âgés de **MOINS DE 20 ANS AU 31 DECEMBRE 2020** fréquentant des **Ecoles Publiques au-dessus de la 3^{ème} ou classes spécialisées**, les parents sont priés de remettre en Mairie du **1^{er} au 30 octobre 2020** un certificat de scolarité accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou postal. **AUCUN CERTIFICAT NE SERA ACCEPTE AVANT LE 1^{er} OCTOBRE ET APRES LE 30 OCTOBRE 2020.**

□ Opération « Plantons le décor »

Véritable succès ces dernières années l'opération « Plantons le Décor » est reconduite cette année en partenariat avec Le Pays du Cambrésis. Les habitants, les collectivités locales, les écoles, les entreprises peuvent passer commande soit en remplissant un bon de commande dans le catalogue que vous pouvez vous procurer auprès des mairies, à l'accueil du Pays du Cambrésis au 14 rue Neuve à Cambrai, soit en réservant en ligne sur www.plantonsledecor.fr. **Date limite des commandes le 20 novembre 2020. Les livraisons sont prévues pour le 19 décembre 2020 le matin à Cambrai et l'après-midi à Solesmes.**

Des animations et des stages gratuits organisés par le Pays du Cambrésis et des professionnels à partir du mois de septembre sont ouverts pour les habitants du Cambrésis. Pour participer à ces animations et pour plus d'informations, contactez le Pays du Cambrésis au ☎ 03/27/72/92/60 ou m.vanrenterghem@paysducambresis.fr.

□ Syndicat d'Initiative

Le syndicat initiative « l'Art et la Masnières » organise traditionnellement la course cycliste « Le grand prix de Masnières » et la brocante en avril. Cette année ces deux manifestations devaient avoir lieu le 13 septembre. Or en raison du covid19 qui impose d'énormes contraintes sanitaires et de distanciation sociale, l'association était dans l'impossibilité d'organiser cette manifestation et surtout ne souhaitait pas favoriser une éventuelle propagation du virus lors de ce moment festif. Nous en sommes vraiment désolés et espérons vous proposer une soirée de concerts et de divertissements plus tard si les conditions le permettent. Dans cette attente, continuez à prendre soin de vous et à très vite.

□ Civisme

Depuis le déconfinement, des masques de protection et des gants sont jetés à même le sol dans la rue ou dans la nature.

Ces déchets sont source de pollution et contribuent à la propagation du virus s'ils ne sont pas jetés à la poubelle. Le respect de l'hygiène est la base pour limiter la propagation du COVID19. Alors merci de jeter masques et gants usagés à la poubelle !.

□ Respect des règles d'urbanisme

La réglementation impose qu'avant tous travaux d'agrandissement, d'aménagement ou de transformation de votre habitation, une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire) doit être déposée en mairie afin que les services instructeurs du « Sivu Murs Mitoyens » puissent statuer sur sa conformité avec les règles du Plan Local d'Urbanisme en vigueur dans la Commune. Il est donc impératif de respecter cette procédure afin d'éviter tout contentieux ultérieur.



□ Dosettes Café de marques Tassimo et Dolce Gusto

Pour les propriétaires de machines à café de marque « **Tassimo et Dolce Gusto** », vous avez la possibilité de venir déposer vos dosettes utilisées en Mairie aux horaires d'ouverture des bureaux ou aux ateliers municipaux rue Lain le Vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Merci de les déposer dans un sac plastique hermétique.

□ Collecte de cartouches d'encre d'imprimantes usagées en mairie

Dans une volonté de démarche environnementale, vous avez désormais la possibilité de venir déposer aux heures d'ouverture des bureaux de la mairie, vos cartouches d'encre usagées de vos imprimantes.

Une box est prévue à cet effet. Toutes les marques de cartouches sont acceptées à l'exception des grosses cartouches d'encre pour photocopieur par exemple. Les cartouches seront ensuite triées, recyclées et valorisées selon un barème en vigueur. Cela permettra de financer une partie des projets éducatifs au profit de l'association des parents d'élèves du Collège Jacques Prévert.



N'hésitez pas à consulter notre site internet :
www.masnieres.fr



Le Maire,

Francis NOBLECOURT